SNU ipp

Fédération Syndicale Unitaire

BULLETIN DEPARTEMENTAL DU SNUipp VAR

OCTOBRE 2014
ISSN 1245-1568

Dispensé de timbrage
TOULON CTC
PRESSE
DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Déposé le
7 octobre 2014

L'édito

Se réunir, débattre, agir

21 milliards d'économie, gel du point d'indice, des prestations sociales, des pensions... STOP ! Le SNUipp-FSU continue de l'affirmer : d'autres choix sont possibles ! Halte à la politique d'austérité qui ne fait pas ses preuves, encourageons plutôt l'investissement public qui soutient la croissance et menons enfin une réforme fiscale juste qui donne un coup d'arrêt aux cadeaux faits aux plus fortunés et rétablisse l'équilibre en faveur des salariés.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale 2015 entre en discussion à l'Assemblée. Restons vigilants et solidaires car bien vivre, bien se soigner, bien vieillir doit rester un droit inconditionnel pour tous. Le budget sera également débattu ce mois-ci, faisons clairement entendre les besoins en terme de postes pour améliorer la scolarisation des élèves et nos conditions de travail.

Rappelons que, à son échelle et grâce à sa détermination, le SNUipp-FSU continue à obtenir des avancées. Un exemple, le retour à la participation aux RISTT sur temps de classe. Nous étions les seuls fonctionnaires à qui ce droit était refusé depuis 2008 : saisissez-vous des rendez-vous proposés afin que nous puissions construire ensemble les luttes de demain ! Programmes, socle, APC mais aussi augmentation des salaires, de l'ISAE, protection sociale : engageons le débat !

Depuis des années, vous faites confiance au SNUipp-FSU car il porte la parole des enseignants sur les questions d'école tout en défendant leurs droits en tant que salariés. Continuons cette belle route ensemble ! Restons solidaires, informés et syndiqués !

Aurélie SANCHEZ
Secrétaire départementale adjointe du SNUipp-FSU Var

Sommaire

Page 1 Édito.
Page 2 Action.
Page 3 Actualité.
Page 4
Page 5 .
Page 6 RISTT, stage.
Page 8 Bulletins adhésion.

Directrice de publication : Maude FAVENNEC
Mensuel : n° 266
Prix au numéro : 0,76 E
N° de commission paritaire : 0 515 S 07337
Imprimé par Marim Imprimerie Toulon

Section départementale du SNUipp
Immeuble Le Rond Point
Av. Curie 83160 LA VALETTE
Tél: 04.94.20.87.33 Fax: 04.94.20.87.34
E-mail : snu83@snuipp.fr Site : http://83.snuipp.fr

Bulletin imprimé et diffusé grâce à la cotisation des adhérents du SNUipp.

imprimeur labellisé IMPRIM'VERT

Salaires

Bernadette GROISON écrit à tous les agents de la fonction publique.

La rentrée sociale a été marquée par un changement de gouvernement. Mais si les ministres se succèdent, les problèmes et les inquiétudes demeurent : emploi, conditions de travail, pouvoir d'achat, salaires, prestations sociales, sortie de crise, avenir de la Fonction publique et des services publics...La politique d'austérité se poursuit. Quel avenir prépare-t-on ainsi ?
Le déficit de confiance en l'avenir est réel.
Pourtant la France est un pays riche. C'est la deuxième puissance européenne, la cinquième puissance mondiale. Et la France est riche aussi de son modèle social, de sa Fonction publique, de ses services publics, de sa culture, de ses valeurs de liberté, de fraternité et d'égalité.
Tous les services que votre travail quotidien permet de rendre aux usagers en sont de beaux exemples.
A l'éducation, la santé, la justice, la culture, l'agriculture et l'écologie dans les collectivités territoriales….c'est vous qui faites vivre les services publics au quotidien et ce dans des conditions parfois difficiles. Plus que jamais, en cette période de crise, notre pays a besoin de vous. Et pourtant, votre engagement est loin d'être reconnu à sa juste valeur. Pour la FSU, il faut que cela change ! Alors que des entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux sans contrôle suffisant ni garantie, le gouvernement réduit les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salariés notamment des fonctionnaires et de la qualité des services rendus aux usagers.
C'est socialement injuste et économiquement inefficace.
La FSU, convaincue qu'une autre politique sociale et économique est possible, continue d'exiger une meilleure répartition des richesses produites qui nécessite notamment une réelle réforme fiscale, une relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, qui suppose aussi de mettre immédiatement fin au gel de la valeur du point d'indice et d'ouvrir sans délai des négociations salariales pour tous, d'investir dans tous les services publics et la Fonction publique, de créer les emplois nécessaires.
La Fonction publique avec l'ensemble des services publics doit pouvoir jouer tout son rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir. Ces défis se relèvent dès l'Ecole qui doit avoir les possibilités réelles de préparer l'avenir. Et l'ensemble de la fonction publique doit avoir les moyens de rendre les services de qualité indispensables aux usagers sur tout le territoire.
La FSU reste convaincue que la défense de l'intérêt général est essentielle au XXIème siècle. La fonction publique est bien un investissement et non une charge. C'est une chance pour notre société en quête de justice et de solidarité.
Dans ce moment de crise économique et sociale intense, à l'heure où il est question de réforme de l'Etat et de réforme territoriale, la FSU poursuit son action déterminée pour la défense et l'amélioration de la fonction publique et la situation de toutes et tous ses agents. Elle recherche pour cela l'unité intersyndicale la plus large.

Pour renforcer la FSU, adhérez à l'un de ses syndicats qui représentent votre profession.

Actualité

Bernadette Groison à Toulon

La secrétaire générale de la FSU animera un stage syndical consacré à la nécessaire augmentation des salaires le 25 novembre. Inscrivez-vous auprès du SNUipp-FSU du Var avant le 25 octobre.

Augmenter les salaires dans la FP, oui, c'est possible ! Ce stage aura lieu le mardi 25 novembre de 9 h à 17 h à la Bourse du travail de Toulon. Il convient de déposer son autorisation un mois à l'avance. Ce stage est ouvert à toutes et tous.

Renseignements et inscriptions :
04.94.20.87.33
snu83@snuipp.fr

Actualité

Le SNUipp-FSU rencontre la nouvelle ministre

Salaires, conditions de travail, système scolaire et droit syndical.

« *Nous sommes à un moment charnière pour l'école primaire. Vous devez envoyer un signal fort à nos collègues, du concret pour reconstruire la confiance : les salaires avec l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré et l'amélioration de nos conditions de travail source d'une meilleure réussite des élèves sont nos 2 urgences* ». C'est en ces termes que le secrétaire général du SNUipp-FSU a débuté son entrevue avec la ministre de l'Education nationale.

« *Il faut avancer vite sur ces 2 sujets. Nous sommes de ceux qui pensons qu'on ne fait pas avancer l'école sans s'appuyer sur ceux qui la font vivre tous les jours, sans les valoriser, leur donner la fierté de leur métier. Des échéances importantes pour l'école sont devant nous : Education prioritaire, nouveaux programmes, maternelle,... Pour qu'elles réussissent, notre école a besoin d'enseignants revalorisés et de conditions d'exercice du métier améliorées (effectifs, formation continue, temps, confiance de la hiérarchie, révision des modalités d'inspection...). Ces exigences demandent que l'on y consacre les moyens budgétaires nécessaires* ».

Le SNUipp-FSU a demandé l'ouverture immédiate de discussions sur la revalorisation de nos salaires et la redéfinition de nos obligations de services, car aujourd'hui le cadre des 108 explose. Il a une nouvelle fois demandé la **réécriture de la réforme des rythmes scolaires.** A l'issue de cette réunion **le dossier de la direction d'école a également été évoqué**. Le SNUipp-FSU a demandé des simplifications concrètes en termes de sollicitations administratives et a dénoncé le manque de temps et d'aide administrative.

Enfin le SNUipp-FSU est intervenu **sur le droit syndical** pour exiger que les professeurs des écoles bénéficient d'un exercice plein et entier de ce droit, comme l'ensemble des fonctionnaires.

La ministre s'est dit sensible aux arguments : sur la direction d'école par exemple, elle a pris note de notre alerte. Elle a dit aussi partager le diagnostic sur la situation des enseignants du primaire. Elle a rappelé que l'alignement des salaires et des carrières des PE sur le second degré était une perspective pour le gouvernement. Une perspective ? Mais, le SNUipp-FSU demande une mesure concrète. Sur le droit syndical, la ministre a dit qu'elle allait regarder le sujet.

Pour un compte rendu plus détaillé, contactez le SNUipp-FSU Var et participez

Droits et liberté

Pour une paix juste et durable en Palestine

Lâcher de ballons à Toulon le 27 septembre dernier.

A Toulon, le 27 septembre.

Le SNUipp-FSU et la FSU sont dans l'action depuis de nombreux mois afin d'obtenir une paix juste et durable en Palestine. Le SNUipp-FSU a ainsi participé à un lâcher de ballons le samedi 27 septembre à Toulon afin de peser sur les négociations Palestiniennes. La porte d'un véritable espoir pour la population est entre ouverte pour sortir de cette guerre à ciel ouvert dans laquelle elle est enfermée depuis 7 ans.
Le blocus des 1,8 millions de palestiniens de Gaza est illégal et inhumain. Il n'a que trop duré et doit être levé sans conditions. Doivent également être abolies toutes les dispositions qui empêchent les habitants de Gaza de circuler sur leurs terres (suppression de la « zone tampon ») et en mer. Une force internationale d'interposition sous mandat de l'ONU doit être déployée afin de donner des garanties aux deux parties. Les prisonniers politiques Palestiniens, dont leur leader Marwan Barghouti, doivent être rapidement libérés.

N'oublions pas également les conflits lourds de conséquences en Ukraine et au Moyen-Orient. **Le SNUipp-FSU et la FSU restent déterminés et mobilisés pour un monde de paix partout et pour tous.**

Elections 2014

Du 27 novembre au 4 décem

Dans les CAP Départementales et Nationales, dans les C le SNUipp et la FSU pour faire entendre la voix du terrai

Du 27 novembre au 4 décembre, vous êtes appelés à élire vos représentants à la CAPD du Var, à la CAPN (nationale).
Ainsi que dans les comités techniques (CT, ex CTP) Cette instance étudie l'organisation et la répartition des moyens (ouvertures et fermetures de classes, par exemple.
Le SNUipp-FSU, premier syndicat des écoles, présente des listes dans tous les scrutins au niveau national et départemental. Il présente aussi une liste à la commission consultative paritaires des directeurs de SEGPA.
Sous la bannière de sa fédération FSU, le SNUipp sera également présent aux élections CT au niveau national et académique.
Pour la 2ème fois, ce vote sera électronique. Le gouvernement a délibérément maintenu une organisation compliquée du scrutin pour affaiblir l'expression de toute notre profession et minimiser la contestation de sa politique.
Il est pourtant urgent de nous faire entendre : **votez et faites voter pour le SNUipp et la FSU !**

RAPPEL

Pour que votre voix compte, il faut être inscrit sur la liste électorale

A partir du 16 octobre, vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit-e.
Rendez-vous sur votre compte électeur.

- Vous êtes PE, instituteur, Pegc : 4 scrutins.
- Vous êtes directeur de SEGPA ou d'établissement spécialisés : 5 scrutins.
- Vous êtes PE stagiaire : 2 scrutins.
- Vous êtes AED, AESH, assistant en langue : 3 scrutins.
- Vous êtes en CUI ou EAP : 2 scrutins.

IMPORTANT

Faisons-nous entendre !

Des questions, des problèmes ?

04·94·20·87·33
snu83@snuipp·fr

La participation du plus grand nombre de collègues avec le SNUipp et la FSU sera un signe fort envoyé à ce gouvernement qui tente, comme le précédent, d'affaiblir la contestation qui monte depuis les écoles. Ne nous laissons pas faire !

bre, je vote SNUipp-FSU !

Comités Techniques Académiques et Ministériels,
n.

ETAPE 1

Activez votre espace électeur

dès maintenant sur www.education.gouv.fr/electionspro2014

- Ne pas confondre messagerie i-prof et messagerie professionnelle sur **https://webmail.ac-nice.fr**
- Un email vous sera adressé sur votre messagerie professionnelle, cliquez sur le lien pour confirmer.

ETAPE 2

Conservez votre identifiant de vote

qui arrivera sous pli cacheté entre le 4 et le 13 novembre

- Il arrivera sur votre lieu de travail.
- Si vous êtes remplaçant-e ou en situation particulière (congé, CLM, CLD…) il arrivera à votre domicile. **Dans ce cas, pensez à vérifier votre adresse sur votre dernier bulletin de salaire.**

Si vous n'avez rien reçu le 13 novembre, vous pouvez l'obtenir via votre compte électeur, il vous sera envoyé par email ou

ETAPE 3

Votez SNUipp et FSU

du 27 novembre au 4 décembre

- Rendez-vous sur votre espace électeur avec
  - ▶ votre adresse professionnelle (prenom.nom@ac-nice.fr)
  - ▶ votre mot passe créé en activant l'espace électeur
- Cliquez sure « **Mes scrutins** »
- Votez avec l'**identifiant de vote** qui vous a été adressé sous enveloppe (voir étape 2) et le **mot de passe électeur**.

A afficher

PLUS NOMBREUX
POUR ÊTRE PLUS FORTS,
DÈS LE 27 NOVEMBRE,

VOTEZ
SNUIPP-FSU

Actualité

La sécu, c'est l'affaire de tous !

La Cour des comptes a rendu public le 17 septembre 2014, un rapport sur l'application des Lois de Financement de la Sécurité Sociale.

Selon elle, pour 2014, « *les objectifs de baisse des déficits, pourtant limités et déjà revus, risquent de ne pas être atteints* ». D'autres efforts nettement accrus doivent être réalisés. La Cour des comptes estime que d'autres économies sont possibles dans l'assurance maladie (aussi bien en soins de ville que sur l'hôpital) « sans dégrader la qualité ou l'égalité d'accès aux soins ». **C'est tout simplement faux, aujourd'hui déjà les plus démunis ne peuvent se soigner correctement. Pour le SNUipp-FSU, c'est tout simplement inacceptable !**

Alors que des Conventions d'Objectifs viennent tout juste d'être signées par l'Etat et que les caisses nationales de la sécurité sociale, demandent entre autre, la suppression de 8800 emplois dans les organismes, le rapport de la cour des comptes demande d'aller plus loin ! De nouvelles économies vont encore être supportées par les usagers au détriment du service qui leur sera rendu tout en ayant des incidences sur leur santé ! L'accès aux

soins ne cesse de se dégrader, particulièrement à l'hôpital public, dernier garant de l'accès aux soins où plus de 20 000 emplois ont déjà été supprimés !

Pendant ce temps, la rémunération des objectifs de santé publique (ROSP) accordée aux médecins dans leur nouvelle convention a coûté 376 millions d'euros (sans que les obligations définies en contrepartie ne soient toujours à la hauteur des enjeux ni les résultats mesurables), la politique pour la substitution de médicaments génériques se révèle extrêmement coûteuse (pour 2 euros d'économies, un euro est reversé aux pharmaciens),…

Enfin, la Cour des comptes estime que la fraude aux cotisations sociales pourrait avoir atteint 20 à 25 milliards d'euros en 2012. Nous rappelons que 100 % de ces fraudes sont imputées aux employeurs (travail dissimulé, heures supplémentaires non payées, abus de contrats précaires…). Pourtant, le patronat bénéficie déjà de multiples allègements de cotisations ainsi que des nombreuses mesures incluses dans le « pacte de responsabilité » sans qu'aucune contrepartie ne lui soit demandée.

C'est d'une autre politique dont les assurés ont besoin !

Encore une fois, les coups portés vont dans la même direction.

Retraité-es

Manif du 30 septembre à Toulon Mouillés… mais déterminés !

Mardi 30 septembre, à l'appel de 9 organisations et sous une pluie battante, plus de 200 manifestants se sont rassemblés devant la Gare routière à Toulon.

Cette nouvelle action faisait suite à la manifestation nationale à Paris du 3 juin dernier.

Sur la banderole unitaire, on pouvait lire : « Pouvoir d'achat, Autonomie, Services publics. Nous voulons vivre dignement nos retraites ».

Une délégation FSU – CGT – Solidaires – CFE CGC – FGR FP et LSR a été reçue en Préfecture en fin de matinée. Une motion commune rappelant nos revendications a été remise à la représentante du Préfet pour dire non au gel des pensions, exiger une amélioration du pouvoir d'achat et obtenir le retour à une revalorisation des pensions au 1er janvier de l'année. Nous réclamons également une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement fondée sur la solidarité intergénérationnelle. Enfin, nous exigeons le développement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, culture, transports…).

Alors que la pauvreté grandit chez les retraités, ils subissent de plein fouet les mesures fiscales prises sur leurs revenus, l'augmentation de la TVA et les déremboursements de l'assurance maladie.

Trois chiffres confirment le basculement de nouveaux retraités dans la pauvreté : 50% des retraités varois perçoivent une retraite inférieure à 1 200 €, 17% renoncent de façon ponctuelle ou durable aux soins et 70% des femmes perçoivent une pension en dessous du seuil de pauvreté.

Face à ce constat, la prime exceptionnelle de 40€ par an (soit 11 centimes d'€ par jour !) annoncée pour les plus modestes par le Premier ministre Manuel Valls, en lieu et place d'une revalorisation des plus basses pensions, a suscité colère et indignation.

Si le refus du gouvernement de répondre à nos revendications perdure, les retraités sont déterminés à conduire d'autres mobilisations.

Michel FORTUNA et Gilberte MANDON

Vie syndicale

Participez aux réunions d'information

Le SNUipp-FSU organise des réunions ouvertes à tous, sur le temps de travail. On nous rappelle sans cesse nos devoirs, rappelons nos droits à l'administration !

Une attestation de présence sera remise à chaque participant.

A l'ordre du jour :
actualité éducative et sociale, réactions dans vos écoles et suites à donner.

Vous pouvez participer à 3 réunions de votre choix dans l'année dont une sur le temps de classe.

A envoyer à l'IEN
Au plus tard 48 heures avant la réunion

Mercredi 5 novembre : Espace Villette Hyères 9h-12h
Mercredi 5 novembre : Elem Jean Florette St Cyr 8h30-11h30
Mercredi 5 novembre : Elem Ste Anastasie 8h30-11h30

Mercredi 12 novembre : Elem Jaurès 1 Cuers 8h30-11h30
Mercredi 12 novembre : Elem Zunino 2 La Garde 8h30-11h30
Mercredi 12 novembre : ASH siège du SNUipp 9h-12h

Mercredi 19 novembre : Ele H. Michel Vidauban 8h30-11h30
Mercredi 19 novembre : Mater Coulet Tourrettes 9h-12h
Mercredi 19 novembre : Elem Pagnol Le Beausset 8h30-11h30

Mercredi 26 novembre : Salle municipale Rougiers 9h-12h
Mercredi 26 novembre : Elem La Florane Toulon 8h30-11h30
Mercredi 26 novembre : ESPE Draguignan 9h-12h

Modèle de lettre à l'IEN

NOM / Prénom : .....
Ecole : .....

à M(Mme) l'Inspecteur (trice) de l'Education Nationale, Circonscription de .....

En application des dispositions du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp/FSU, le .....
à .....

Date, Signature

Mercredi 12 novembre : Préparer la Liste aptitude direction école, 14h école Mistral Toulon

Mercredi 19 novembre : Enseigner hors de France, 14h école Carnot Toulon

Mercredi 19 novembre : Changer de département, école, 14h30 siège du SNUipp à La Valette.

Modèle de lettre aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,
Les droits relatifs à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique prévoient une heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail (Décret N° 82447 du 28.5.82 modifié par l'arrêté du 29 août 2014 *).*
Les enseignants ne sauraient être écartés de ce droit reconnu par ailleurs pour tous. Ce droit prend dans les écoles la forme de 3 demi-journées par an.
Pour cette année scolaire, une demi- journée aura lieu le ……., Votre enfant n'aura donc pas classe ce jour-là.
Soyez persuadés que nous utiliserons ce temps à analyser au mieux les moyens de construire une école de qualité, assurant à tous le meilleur avenir.

Signature

Stage syndical ouvert à toutes et tous

« Histoire du syndicalisme »

Université de La Garde mardi 18 novembre

Inscription avant le 18 octobre
au 04.94.20.87.33 ou snu83@snuipp.fr

En présence de
Laurent FRAJERMAN
docteur, agrégé d'histoire, chercheur au Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Paris I) et responsable du chantier "syndicalisme" de l'Institut de recherches de la FSU.

Bulletin d'adhésion 2014/2015

Se syndiquer
un acte de solidarité !

Mr/Mme/Mlle **NOM** : ……..
PRENOM : ……..

Date de naissance : …… Téléphone : ……..
Téléphone portable : ……..
Nom de jeune fille : ……
Date de sortie de l'IUFM : ……
Adresse (Domicile) : ……
……..
Code postal _ _ _ _ _ **Commune** : ……

Vous serez abonné-e automatiquement à la liste de diffusion du SNUipp-FSU Var.
Email : …… ……@……

Lieu d'exercice : ……

Poste : ADJ / DIR / TRB / CLIS / Adapt Autre : ……
Corps : Instit / Prof d'école / PEGC / Retraité-e
Situation administrative : Titulaire / Stagiaire **Echelon** : _ _
Nomination à ❑ **Titre Définitif** *ou* ❑ **Titre Provisoire**
Travaillez-vous à temps partiel ? ❑ OUI ❑ NON
Montant de la cotisation (voir ci-dessous) : ……euros

Mode de paiement : ❑ CCP ❑ Chèque bancaire *
❑ Prélèvements fractionnés** ……. fois

** chèques multiples encaissés la 1ère semaine de chaque mois indiqué au dos du chèque, au plus tard le 5 juillet 2015.*
** * Remplir et signer le formulaire « mandat SEPA ».*

❑ **Je souhaite que mon adhésion soit reconduite automatiquement.**
(Possible seulement pour prélèvements automatiques)

Chèques à l'ordre du SNUipp Var

SNUipp-FSU

A renvoyer au
SNUipp VAR Trésorerie
Immeuble Le Rond Point
Av. Pierre et Marie Curie
83160 LA VALETTE

Je me syndique au SNUipp-FSU VAR afin de contribuer :
- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités,
- au développement du service public d'Education,
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat indépendant, unitaire, pluraliste et démocratique, dans une fédération rénovée : la FSU (Fédération Syndicale Unitaire).
Le SNUipp VAR pourra utiliser les renseignements ci-contre pour m'adresser les publications nationales éditées par le SNUipp-FSU.
Je demande au SNUipp-FSU VAR de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements automatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la Loi de 06.01.78. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp-FSU VAR.

Date :
Signature :

La cotisation à 34 %

-66%

En réglant, par exemple, une cotisation de 1 ciez d'une déduction fiscale et, depuis le 1/1/2012, à un re… n'êtes pas imposable.
Le coût réel sera donc de 51 euros.

La cotisation perçue au titre de l'année scolaire 2014/2015 sera déductible des impôts/revenu 2015. Vous recevrez automatiquement une attestation en avril 2016.

Grille de cotisations 2014/2015

Instituteurs		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
9	162	*55*
10	171	*58*
11	185	*63*

IUFM	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Étudiants	52	*18*
Stagiaires	95	*32*

Professeur des écoles		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
3	97	*33*
4	141	*48*
5	148	*50*
6	153	*52*
7	162	*55*
8	174	*60*
9	186	*63*
10	201	*68*
11	216	*73*

PE hors classe		
Échelon	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
HC 1	153	*52*
HC 2	173	*59*
HC 3	186	*63*
HC 4	210	*71*
HC 5	227	*77*
HC 6	242	*82*
HC 7	268	*91*

Ajouter selon situation	
Dir. classe unique	3
Dir. 2 à 4 classes	8
Dir. 5 à 9 classes	12
Dir. 10 classes et plus	16
Enseignant Spé.	8
Maître formateur	8
Conseiller Péda.	12
Directeur SEGPA	20

PEGC
Contactez directement le SNUipp-FSU du Var.

Autres contrats	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
AVS-EVS	52	*18*
Assist. éduc	61	*20*

Retraités	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Moins de 1400 E/mois	97	*33*
Plus de 1400 E/mois	110	*37*

	Euros à payer	Coût réel *après crédit d'impôt*
Dispo/Congé parental	82	28
1/2 temps	96	32
75% et 80 %	pro rata	

Facultatif : *Je suis libre d'aider et soutenir l'action syndicale du SNUipp-FSU. Je choisis de verser……. euros supplémentaires avec ma cotisation.*